

DESTINATAIRES : Associations sportives engagées au TQR et ayant déjà une équipe au niveau supérieur en championnat régional

DATE D'ENVOI : 29/08/2025

TYPE : ☐ Information ☒ Échéance de réponse

Vous avez une équipe engagée en championnat régional ou de France et vous engagez une équipe au TQR.

Nous attirons votre attention car de nouvelles règles ont été établies par la Ligue :

- Tout joueur (surclassé ou non) participant au TQR et évoluant déjà au niveau supérieur (championnat régional ou de France) devra rester dans cette équipe jusqu'à fin de la phase 1 (Noël) du championnat régional même si l'équipe TQR ne se qualifie pas pour le championnat régional R3.
- En phase 2 du championnat régional, les clubs disposant d'une équipe de niveau supérieur et dont une équipe inférieure a participé aux TQR disposeront d'une liste de brûlés de 8 joueurs.

En cas de non respect de cette règle une pénalité automatique sera appliquée conformément aux règlements et dispositions financières de la ligue.

- ⇒ Si des précisions supplémentaires sont nécessaires, une réunion d'échanges pourra être organisée avec l'ensemble des clubs concernés.

En fonction de ces éléments, confirmez-vous l'engagement de vos équipes pour les TQR ?

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre réponse en cliquant sur le lien : [ICI](#)

Au plus tard : **dimanche 31 aout 2025**.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Vice-Présidente Commission Sportive Delphine PICANT sportive@basket95.com	Présidente Commission Sportive Christelle CAMIER sportive@basket95.com	Secrétaire Général Frédéric DIVIALLE secretaire.general@basket95.com